



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de LE MUY**

Séance du jeudi 18 mars 2021

L'an deux mille vingt et un et le dix-huit mars à dix-sept heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle Polyvalente – Avenue Sainte-Anne – Le Muy, sous la présidence de Madame Liliane BOYER – Maire, après convocation légale en date du 12 mars 2021.

PRESENTS :

Madame Liliane BOYER, Monsieur Romain VACQUIER, Madame Christine MASSA, Monsieur Alain CARRARA, Madame Françoise LEGRAIEN, Monsieur Calogero PICCADACI, Madame Françoise CHAVE, Monsieur Gil OLIVIER, Madame Renée DOMBRY-GUIGONNET, Monsieur Edouard BARRE, Madame Lina CIAPPARA, Monsieur Dominique BARDON, Madame Noura KHELIL-MOKRANE, Monsieur Anthony PONTHEU, Madame Nadia GONCALVES, Monsieur Thierry MARTIN, Madame Silvia MARIN, Monsieur Laurent BARROS, Monsieur Lionel SAUVAN, Madame Nurhayat ALTUNTAS, Monsieur Aurélien SENES, Monsieur Franck AMBROSINO, Madame Sylvie TOUREL, Monsieur Rémy BRIGNACCA, Madame Jocelyne SATEAU, Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND

ABSENTE REPRESENTEE :

Madame Céline BONALDI donne procuration à Madame Nadia GONCALVES

Monsieur Gil OLIVIER a été désigné(e) en qualité de Secrétaire de Séance par le Conseil Municipal (Article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

2021 - 20 RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE EXERCICE 2021

Le Maire,

Informe l'Assemblée délibérante que figure à l'Ordre du Jour de la présente séance le Rapport d'Orientation Budgétaire de l'Exercice 2021.

Lecture est donnée des éléments financiers et du rapport d'orientation budgétaire qui a été mis à disposition des membres du Conseil Municipal.

La discussion s'engage et le Maire répond aux questions des Conseillers Municipaux.

Demande l'avis de l'Assemblée.

Le Conseil Municipal,

Où l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, par :

26 pour

3 contre ((Monsieur Jean-Michel CHAIB, Madame Annick CHAVE, Monsieur Adrien GAND))

Adopte le Rapport d'Orientation Budgétaire Exercice 2021.

Fait et Délibéré au MUY, les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au Registre les Membres présents susnommés.

Pour Copie Conforme.

A LE MUY, le 19 Mars 2021

<i>Contrôle de Légalité</i>

<i>Affichage</i>

Le Maire,
Liliane Boyer
Liliane BOYER



**RAPPORT D'ORIENTATION
BUDGÉTAIRE À LA SESSION
DU DÉBAT D'ORIENTATION
BUDGÉTAIRE EN DATE DU**

18 MARS 2021



Le Muy

Accusé de réception en préfecture
083-216300861-20210318-DB2021-20-DE
Date de télétransmission : 22/03/2021
Date de réception préfecture : 22/03/2021

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

- **SOMMAIRE :**
- CONTEXTE JURIDIQUE
- PROJET DE LOI DE FINANCE 2021
- RAPPEL DES ÉLÉMENTS FINANCIERS RÉTROSPECTIFS :
 - DONNEES FINANCIERES PREVISIONNELLES ANNEE 2020
 - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUTE
 - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT NETTE
 - RATIO DE DÉSENDETTEMENT
 - % DE LA CAF CONSACRÉ AU REMBOURSEMENT DE LA DETTE
- DONNEES FINANCIERES PROSPECTIVES
 - SECTION INVESTISSEMENT (PPI)
 - LA FISCALITÉ
 - STRUCTURE DE LA DETTE PROSPECTIVE

Accusé de réception en préfecture
083-218300861-20210318-DB2021-20-DE
Date de télétransmission : 22/03/2021
Date de réception préfecture : 22/03/2021

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

- **CONTEXTE JURIDIQUE :**
- LE DOB EST UNE ÉTAPE OBLIGATOIRE DANS LE CYCLE BUDGÉTAIRE POUR LES COMMUNES DE PLUS DE 3.500 HABITANTS, OU DANS UN EPCI ET SYNDICAT MIXTE COMPRENANT AU MOINS UNE COMMUNE DE 3.500 HABITANTS ET PLUS.
- AVANT L'EXAMEN DU BUDGET, L'EXÉCUTIF PRÉSENTE À SON ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE UN RAPPORT SUR :
 - - LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES : ÉVOLUTIONS PRÉVISIONNELLES DE DÉPENSES ET RECETTES (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT), EN PRÉCISANT LES HYPOTHÈSES D'ÉVOLUTION RETENUES NOTAMMENT EN MATIÈRE DE CONCOURS FINANCIERS, DE FISCALITÉ, DE TARIFICATION, DE SUBVENTIONS ET LES ÉVOLUTIONS RELATIVES AUX RELATIONS FINANCIÈRES ENTRE COMMUNE ET EPCI DONT ELLE EST MEMBRE.
 - LES ENGAGEMENTS PLURIANNUELS ENVISAGÉS :
 - LA PROGRAMMATION DES INVESTISSEMENTS AVEC PRÉVISION DES RECETTES ET DÉPENSES.
 - LA STRUCTURE ET LA GESTION DE LA DETTE CONTRACTÉE, LES PERSPECTIVES POUR LE PROJET DE BUDGET
- POUR LES COMMUNES DE PLUS DE 10.000 HABITANTS ET LES EPCI COMPRENANT AU MOINS UNE COMMUNE DE PLUS DE 3.500 HABITANTS, LE RAPPORT DE PRÉSENTATION DU DOB COMPORTE ÉGALEMENT UNE PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE ET DE L'ÉVOLUTION DES DÉPENSES ET DES EFFECTIFS CONCERNANT LA MASSE SALARIALE.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

PROJET DE LOI DE FINANCES 2021 :

- LE PLF 2021 REFLÈTE SON TEMPS. LES ENTITÉS PUBLIQUES LOCALES SONT FORTEMENT TOUCHÉES DANS LEURS FINANCES PAR LA CRISE.
- AU-DELÀ DE LA GESTION DE LA FIN DE LA TAXE D'HABITATION, LE GRAND AXE DU PLF 2021 EST DE DONNER AUX ENTITÉS PUBLIQUES LOCALES LES MOYENS D'ÊTRE ACTEUR DE LA RELANCE.
- AU-DELÀ DU DÉLICAT EXERCICE DE LIMITER L'IMPACT FINANCIER DE LA CRISE POUR LES COLLECTIVITÉS, LE PLF 2021 MET EN EXERGUE LE RÔLE SPÉCIFIQUE DU SECTEUR PUBLIC TERRITORIAL QUI EST LE GRAND ACTEUR DE L'INVESTISSEMENT PUBLIC, IL REPRÉSENTE 55 %.
- L'ENJEU EST DONC DE FAVORISER LA REPRISE ÉCONOMIQUE PAR L'INVESTISSEMENT TOUT EN FLÉCHANT LES FONDS SUR LES GRANDS THÈMES DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE, DES NOUVELLES MOBILITÉS, DE LA SANTÉ ET DU SPORT.
- PRINCIPALES MESURES RELATIVES AUX COLLECTIVITÉS LOCALES :
- EXONÉRATION PROGRESSIVE DE LA TAXE HABITATION
- 2021 À 2022 EXONÉRATION PROGRESSIVE POUR LES MÉNAGES RESTANTS :
30 % EN 2021
65 % EN 2022
A COMPTER DE 2023 : SUPPRESSION DE LA TH
- LES COMMUNES ET EPCI À FISCALITÉ PROPRE NE PERCEVront PLUS LA TH À PARTIR DE 2021. CETTE RECETTE SERA AFFECTÉE AU BUDGET DE L'ÉTAT.
- LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES PERÇUE PAR LES DÉPARTEMENTS SERA TRANSFÉRÉE AUX COMMUNES AVEC UN COEFFICIENT CORRECTEUR AFIN DE S'ASSURER QUE LES COMMUNES PERÇOIVENT BIEN LEURS PRODUITS ANTIÉRIEURS.

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

PROJET DE LOI DE FINANCES 2021 :

- PRINCIPALES MESURES RELATIVES AUX COLLECTIVITÉS LOCALES : SUITE
 - DOTATIONS DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL STABILISÉES DEPUIS 2019 QUI S'ÉLÈVENT À 1,8 MILLIARD € SE DÉCOMPOSANT ENTRE AUTRE COMME SUIV :
 - DOTATION POLITIQUE DE LA VILLE (DPV) : 150 MILLIONS €
 - DOTATION ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) : 1.046 MILLIONS €
 - DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSL) : 570 MILLIONS €
 - APPLICATION PROGRESSIVE DE LA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'AUTOMATISATION DU FCTVA :
 - AVEC LA MISE EN PLACE DE L'APPLICATION DÉDIÉE NOMMÉE ALICE (AUTOMATISATION DE LA LIQUIDATION DES CONCOURS DE L'ÉTAT), L'ÉLIGIBILITÉ DE LA DÉPENSE AU FCTVA NE SERA PLUS FONCTION DE SA NATURE JURIDIQUE. MAIS DE SON IMPUTATION COMPTABLE. UN DÉCRET PRÉCISERA L'ASSIETTE DES DÉPENSES ENTRANT DANS LE CHAMP DE L'AUTOMATISATION.
 - LA MISE EN ŒUVRE SE FERA PROGRESSIVEMENT SUR 3 ANS POUR LES DÉPENSES ÉLIGIBLES RÉALISÉES À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2021 POUR LES COLLECTIVITÉS PERCEVANT LE FCTVA L'ANNÉE MÊME DE LA DÉPENSE, EN 2022 OU EN 2023 RESPECTIVEMENT POUR LES PERCEPTIONS EN N+1 ET N+2.
- BAISSÉ DES IMPÔTS DE PRODUCTION DE 10 MILLIARDS € :
 - L'UNE DES MESURES, DÉTAILLÉE DANS LES ARTICLES 3 ET 4 DU PLF, CONSISTE À RÉDUIRE LES IMPÔTS DE PRODUCTION DE 10 MILLIARDS € DÈS 2021 GRÂCE À 3 LEVIERS :
 - LA BAISSÉ DU TAUX DE COTISATION SUR LA CYAE QUI PASSERAIT DE 1,5 % À 0,75 %
 - LA BAISSÉ DU PLAFONNEMENT DE CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE (CET) QUI PASSE DE 3 % À 2 %
 - LA RÉVISION DES VALEURS LOCATIVES DES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS

DONNÉES FINANCIÈRES RÉTROSPECTIVES

Accusé de réception en préfecture
083-218300861-20210318-DB2021-20-DE
Date de télétransmission : 22/03/2021
Date de réception préfecture : 22/03/2021

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 PRÉVISIONNEL

SECTION FONCTIONNEMENT

SECTION FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRES	BUDGET 2020	CA PROVISoire	CHAPITRES	BUDGET 2020	CA PROVISoire
01.1 Charges à caractère général	1 862 500	1 831 568	01.3 Atténuations de charges	130 000	136 032
01.2 Charges de personnel	5 527 010	5 520 995	70 Produits de service	658 725	669 997
01.4 Atténuations de produits	127 530	127 530	73 Impôts et taxes	6 798 887	7 008 326
65 Autres charges de gestion courante	484 200	324 564	74 Dotations et participations	1 954 527	2 418 308
66 Charges financières	212 000	197 190	75 Autres produits de gestion	319 275	369 161
67 Charges exceptionnelles	28 000	8 712	76 Produits financiers	0	0
02.2 Dépenses imprévues	410 000	0	77 Produits exceptionnels	289 482	275 792
04.2 Opérations d'ordre	735 234	735 226	04.0 Opérations d'ordre	60 000	59 991
02.3 Virement section investissement	1 335 354	0 002	Excédents N-1 Eau et Assainissement	510 932	510 932
TOTAL	10 721 828	8 745 785	TOTAL	10 721 828	11 448 539
			Excédent de fonctionnement 2020		2 702 754

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 PRÉVISIONNEL

SECTION INVESTISSEMENT

SECTION INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRES	BUDGET 2020	CA PROVISoire	CHAPITRES	BUDGET 2020	CA PROVISoire
20 Immobilisations corporelles	25 000		013 Subventions d'investissement	3 067 930	1 078 999
204 Subventions d'équipement versées	110 000	30 218	16 Emprunts et dettes assimilés	2 500 000	
21 Immobilisations corporelles	6 176 914	3 243 579	10 Dotations, fonds divers et réserves	600 000	637 931
23 Travaux en cours	0		1068 Excédent fonctionnement capitalisé	1 380 807	1 380 807
16 Emprunts et dettes assimilés	900 000	897 399	165 Dépôts et cautionnements reçus	0	500
27 Autres immobilisations financières	0	0	23 Immobilisations en cours		33 754
20 Dépenses imprévues	0	0	024 Produits cessions immobilisations	291 518	0
040 Opérations d'ordre	60 000	59 991	021 Virement de la section fonctionnement	1 335 354	
041 Opérations patrimoniales	0		040 Opérations d'ordre	735 234	735 226
10 Dotations, fonds divers et réserves			041 Opérations patrimoniales		
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	7 271 914	4 231 187	TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	9 910 843	3 867 217
001 Déficit N-1	3 292 911	3 292 911	001 Excédent N-1 Eau et Assainissement	653 982	653 982
TOTAL	10 564 825	7 524 098	TOTAL	10 564 825	4 521 199
			Déficit d'investissement 2020		3 002 899

Accusé de réception en préfecture
083-21830061-20210318-DB2021-20-DE
Date de télétransmission : 22/03/2021
Date de réception préfecture : 22/03/2021

SYNTHESE DES RESULTATS ANNÉE 2020

Résultat Prévisionnel section fonctionnement

Recettes 10 937 608 €	-	Dépenses 8 745 786 €	=	Résultat année 2 191 821 €
Résultat année 2 191 821 €	+	Report N-1 510 932 €	=	Résultat section 2 702 753 €

Résultat Prévisionnel Section Investissement

Recettes 3 867 217 €	-	Dépenses 4 231 188 €	=	Résultat année - 363 971 €
Résultat année - 363 971 €	+	Report N-1 - 3 292 911 €	+	Résultat section - 3 002 900 €
			+	Excédent investissement 653 982 €

Résultat prévisionnel global

Section fonctionnement 2 702 753 €	+	Section Investissement - 3 002 900 €	=	Résultat global - 300 147 €
Restes à réaliser recettes 2 229 500 €		Restes à réaliser dépenses 1 952 781 €		Avec R.A.R. : - 23 428 €

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

• RAPPEL DES DONNÉES FINANCIÈRES RÉTROSPECTIVES

:

• - CAF BRUTE

• - CAF NETTE

• - RATIO DE DÉSENDETTEMENT

• - % DE LA CAF CONSACRÉ AU REMBOURSEMENT DE

LA DETTE

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Recettes de fonctionnement	8 722 349,56 €	8 882 105,66 €	9 408 883,98 €	9 394 596,32 €	10 859 379,72 €	10 937 608,24 €
Dépenses de fonctionnement	8 045 595,59 €	8 078 097,87 €	8 333 291,08 €	8 425 653,70 €	8 978 572,37 €	8 745 786,59 €
Manufat de l'année	676 394,33 €	803 012,79 €	1 075 592,90 €	1 169 282,62 €	1 380 807,35 €	2 191 821,65 €
Capacité d'autofinancement brute	1 196 534,78 €	1 182 588,76 €	1 510 101,16 €	1 628 164,74 €	1 878 283,99 €	2 672 566,60 €
Remboursement capital emprunts	1 148 874,99 €	656 989,22 €	689 593,60 €	800 914,88 €	881 221,68 €	862 446,89 €
Capacité d'autofinancement nette	47 659,79 €	525 599,54 €	820 507,56 €	827 849,86 €	997 062,34 €	1 810 118,71 €
% remboursement CAF par la dette	19 %	58 %	45 %	49 %	47 %	32 %
Capital restant dû	7 663 771,09 €	7 998 781,83 €	8 809 188,23 €	9 008 871,35 €	9 477 651,70 €	8 615 204,81 €
Désendettement zéro, CAF	6 ans, 3 mois	8 ans, 8 mois	5 ans, 10 mois	5 ans, 6 mois	5 ans, 1 mois	3 ans, 3 mois

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

• RAPPEL DES DONNÉES FINANCIÈRES RÉTROSPECTIVES :

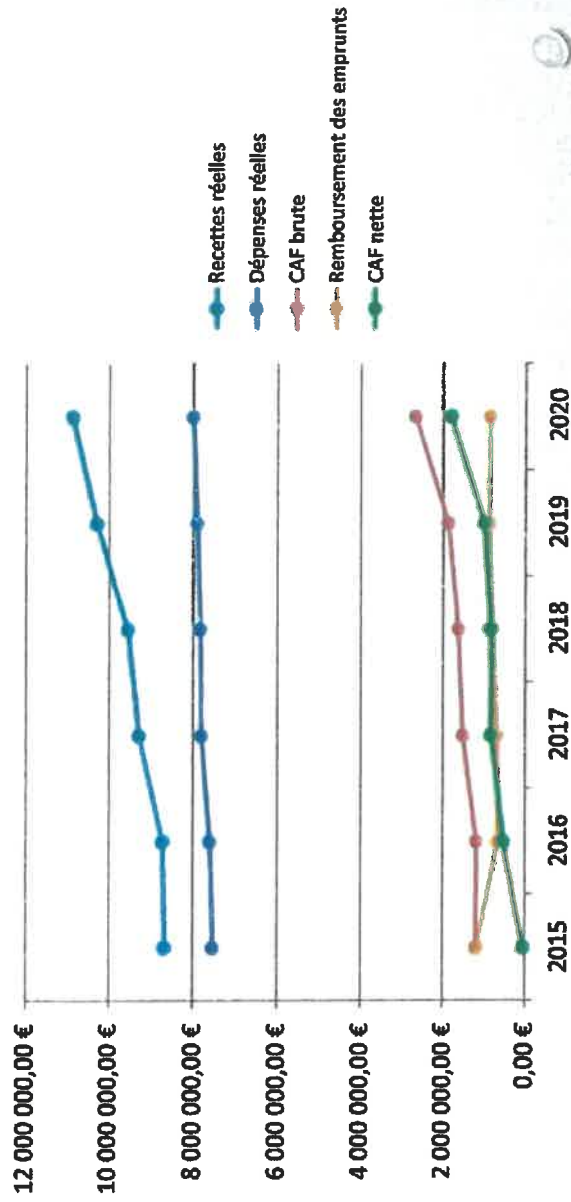
• - CAF BRUTE

• - CAF NETTE

• - RATIO DE DÉSENDETTEMENT

• - % DE LA CAF CONSACRÉ AU REMBOURSEMENT DE LA

DETTE



DONNÉES FINANCIÈRES PROSPECTIVES

Accusé de réception en préfecture
083-218300861-20210318-DB2021-20-DE
Date de télétransmission : 22/03/2021
Date de réception préfecture : 22/03/2021

ELÉMENTS PROSPECTIFS

SECTION INVESTISSEMENT

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Capacité d'Autofinancement Brute	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000
Remboursement de la dette	850 000	875 500	895 000	890 000	666 000	610 000
Capacité d'Autofinancement Nette	950 000	924 500	905 000	910 000	1 140 000	1 190 000

(hors subvention, Emprunts, FCTVA)

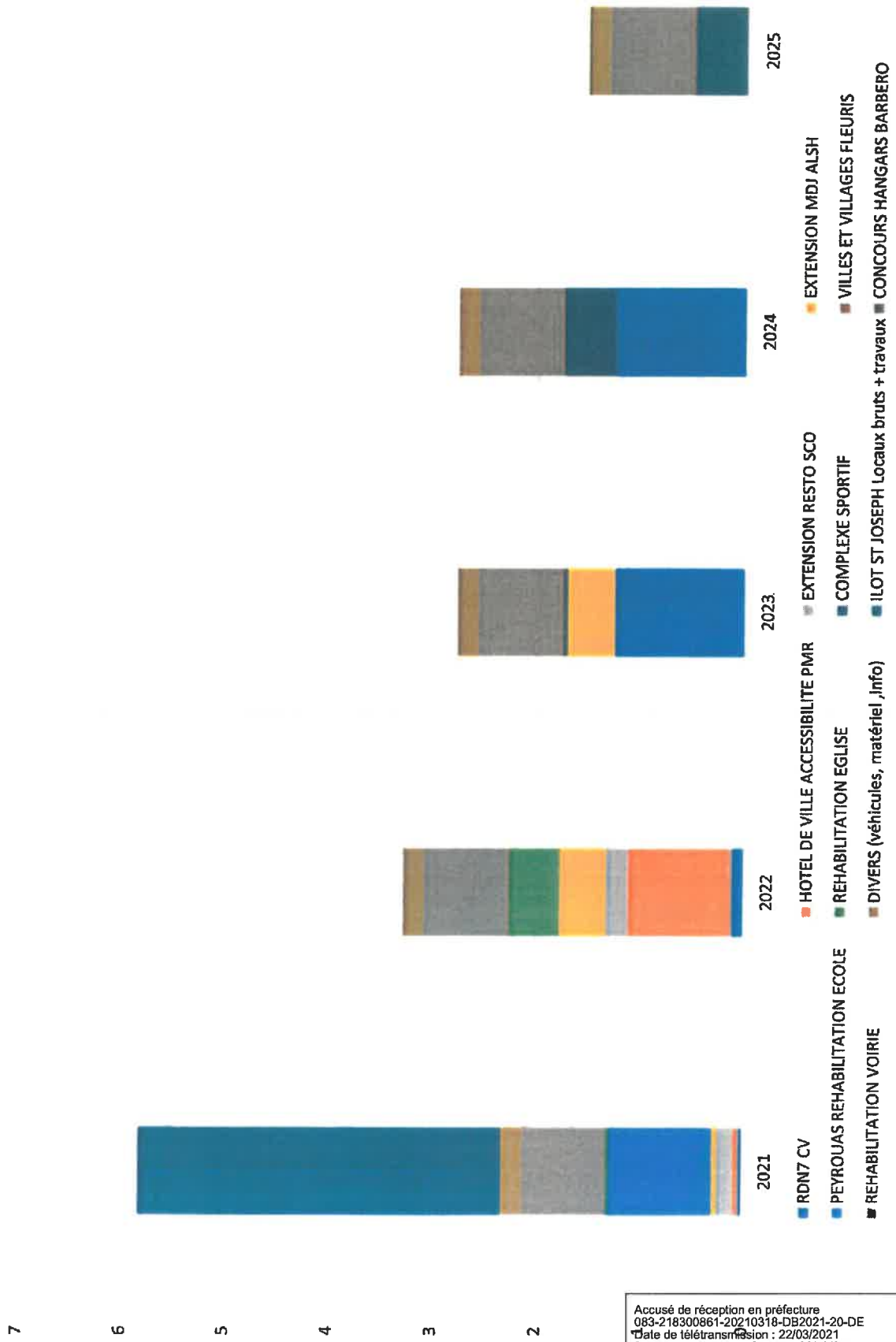
**Des emprunts se terminent dans le courant de l'année 2024.
Une stratégie d'endettement à l'intérieur d'un PPI pourra être présentée.**

LES PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT 2021:

- ILOT SAINT JOSEPH (RESTAURANT SCOLAIRE – CLASSES – DORTOIRS –
SALLE POLYCULTURELLE) – 3 500 000 €
- TRAVAUX BÂTIMENTS SCOLAIRES – EN COURS D'ÉVALUATION
- MARCHES DE VOIRIE – ECLAIRAGE PUBLIC – SIGNALISATIONS ROUTIERES –
800 000 €
- PIGEONNIER CONTRACEPTIF – 18 000 €
- VIDEO PROTECTION – 38 000 €
- MATERIEL INFORMATIQUE – 10 000 €
- PANNEAUX LUMINEUX D'INFORMATIONS – 93 000 €
- ETUDES EXTENSION RESTAURANT SCOLAIRE ET MAISON DE LA JEUNESSE –
80 000 €
- REMPLACEMENT MATERIELS (BALAYEUSE, VEHICULES...) – 200 000 €
- ETUDES DIVERSES (PLU – PATRIMOINE - VOIRIE – BÂTIMENTS) – 90 000 €

PPI 2021/2025						
	2021	2022	2023	2024	2025	TOTAL
RDN7 CV	0,03	0,11	1,25	1,25		2,64
RDN7 FREJUS		0,6				0,6
HOTEL DE VILLE ACCESSIBILITE PMR	0,03	1				1,03
EXTENSION RESTO SCO	0,15	0,21				0,36
EXTENSION MDJ ALSH	0,04	0,44	0,45			0,93
PEYROUAS REHABILITATION ECOLE	0,5	0,5				1
REHABILITATION EGLISE	0,01	0,5				0,51
COMPLEXE SPORTIF			0,05	0,5	0,5	1,05
VILLES ET VILLAGES FLEURIS	0,01	0,02	0,02	0,02	0,02	0,09
REHABILITATION VOIRIE	0,8	0,8	0,8	0,8	0,8	4
DIVERS (véhicules, matériel ,info)	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2	1
ROUVIERES PESQUIERS BONNEFONT			0,9	0,5	0,5	1,9
ILOT ST JOSEPH Locaux bruts + travaux	3,5					3,5
CONCOURS HANGARS BARBERO					0,01	0,01
BOWL PARK					0,4	0,4
	5,27	4,38	3,67	3,27	2,43	TOTAL 19,02

CUMUL INVESTISSEMENT 2021-2025



Accusé de réception en préfecture
 083-218300861-20210318-DB2021-20-DE
 Date de télétransmission : 22/03/2021
 Date de réception préfecture : 22/03/2021

LA FISCALITÉ

TAUX 2020
(sans augmentation depuis 2015)

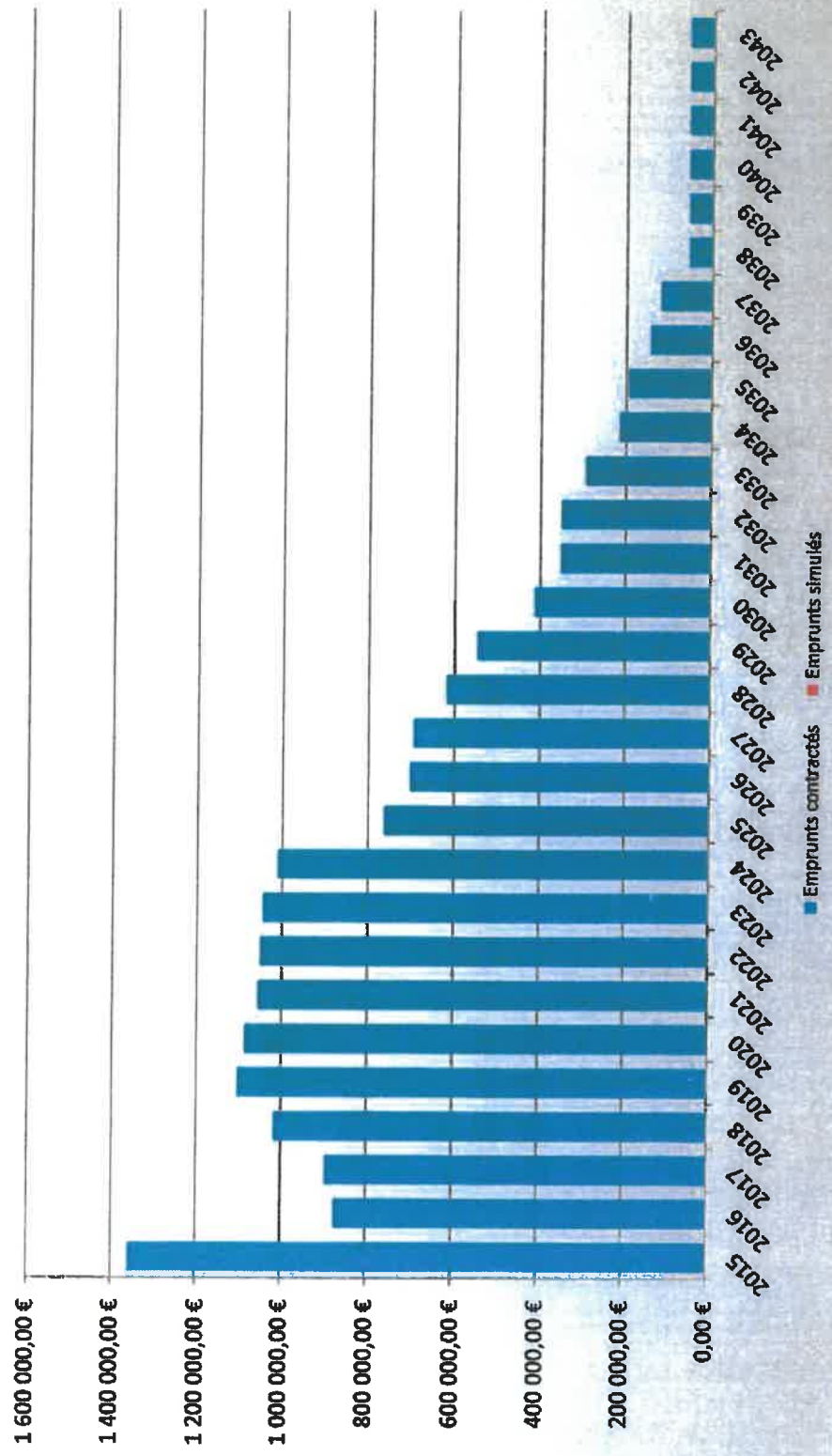
Proposition TAUX 2021

T.F.B. **18 %**

T.F.N.B. **58,37 %**

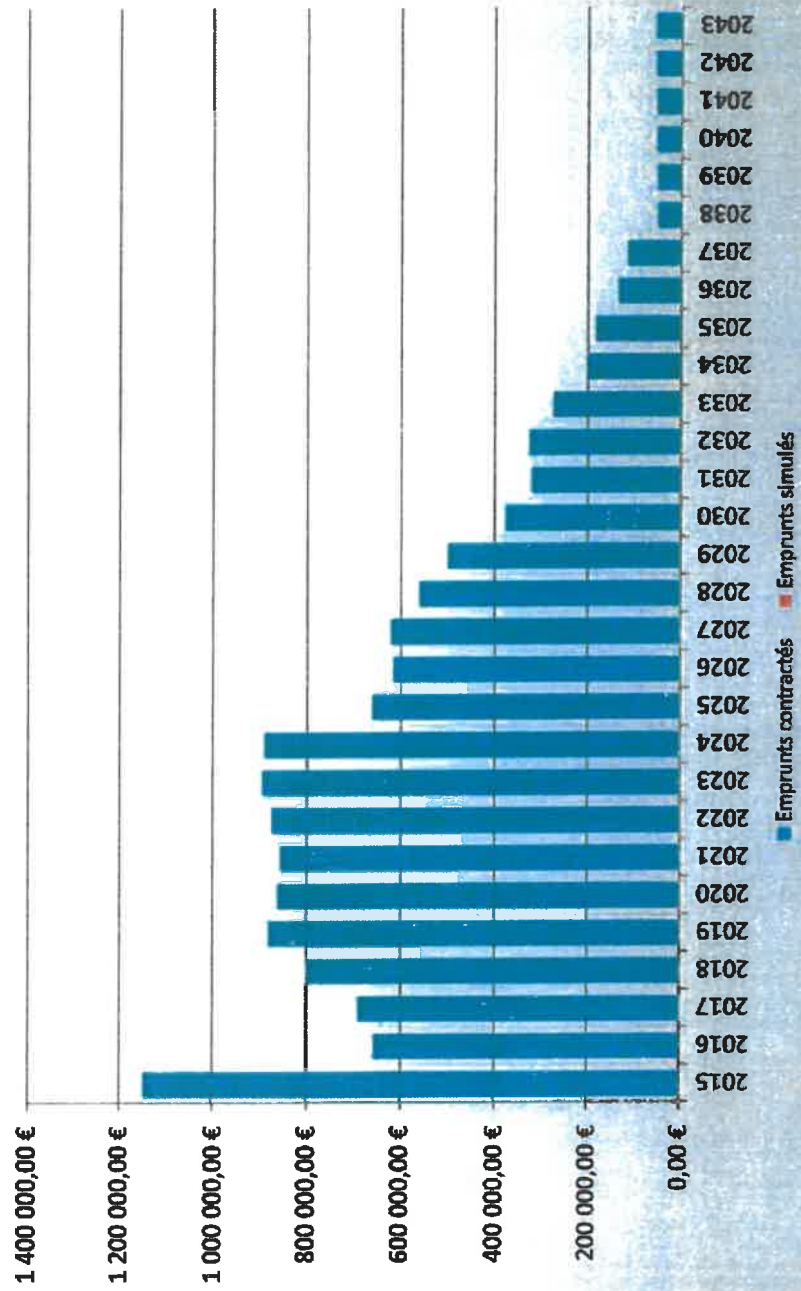
Accusé de réception en préfecture
083-218300861-20210318-DB2021-20-DE
Date de télétransmission : 22/03/2021
Date de réception préfecture : 22/03/2021

STRUCTURATION DE L'ENDETTEMENT : LES ANNUITÉS

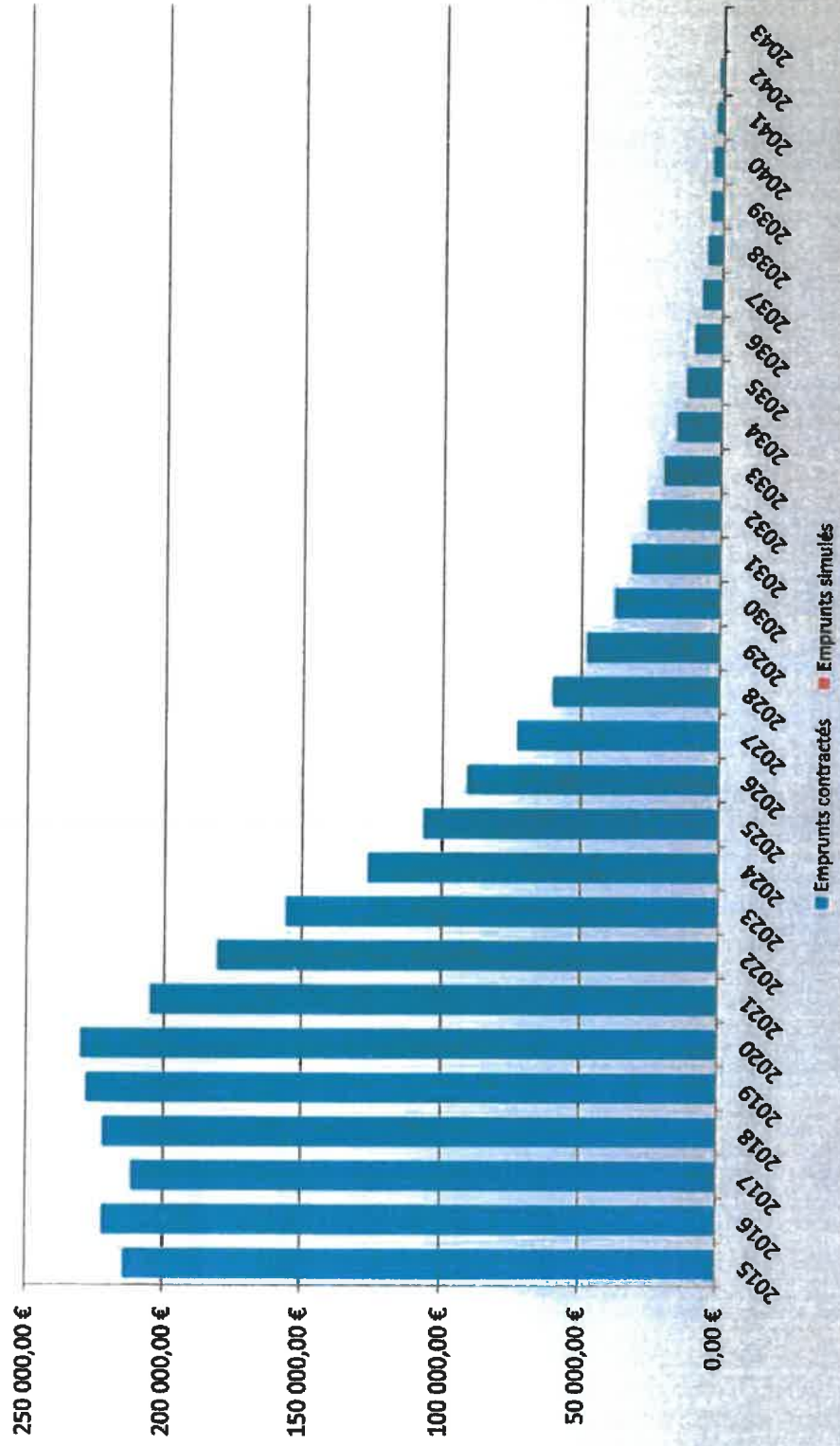


Accusé de réception en préfecture
 083-218300861-20210318-D32021-20-DE
 Date de télétransmission : 22/03/2021
 Date de réception préfecture : 22/03/2021

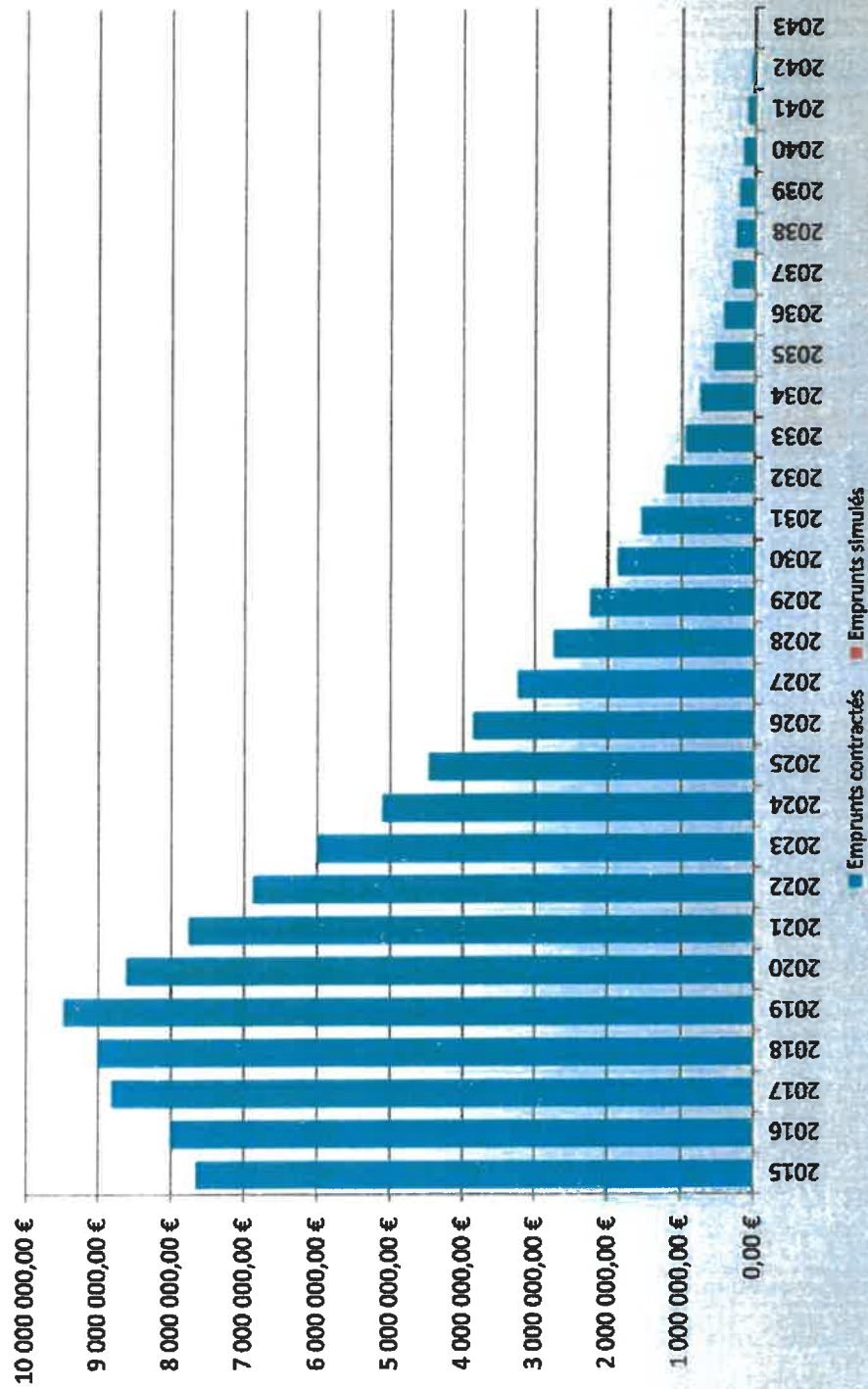
STRUCTURATION DE L'ENDETTEMENT : LE REMBOURSEMENT DU CAPITAL



STRUCTURATION DE L'ENDETTEMENT : LE REMBOURSEMENT DES INTÉRÊTS



STRUCTURATION DE L'ENDETTEMENT : LE CAPITAL RESTANT DÙ



Accusé de réception en préfecture
083-218300861-20210318-DB2021-20-DE
Date de télétransmission : 22/03/2021
Date de réception préfecture : 22/03/2021

Accusé de réception en préfecture
083-218300861-20210318-DE2021-20-DE
Date de télétransmission : 22/03/2021
Date de réception préfecture : 22/03/2021